

### **Communiqué du Comité Laïc de Coordination sur l'inculpation du directeur de cabinet du Chef de l'Etat**

1. Depuis des mois, le CLC n'a cessé de réclamer la réhabilitation de la justice républicaine, à la fois par la promotion des hauts magistrats intègres et la lutte sans merci contre l'impunité et la corruption.
2. C'est avec satisfaction qu'il constate que les premiers résultats sont au rendez-vous, comme le témoigne la mesure courageuse des nouveaux responsables du parquet général près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete non seulement d'interpeller mais surtout d'inculper et de mettre en détention provisoire le directeur de cabinet du Chef de l'Etat, Monsieur Vital Kamerhe.
3. Tout en insistant sur le strict respect du principe de présomption d'innocence dont doit bénéficier toute personne inculpée, le CLC salue cette mesure judiciaire inédite qui constitue un signal fort dans le sens des appels répétés de toutes les organisations de la société civile contre la banalisation des détournements des biens de l'Etat, le laxisme de la justice et l'institutionnalisation de l'impunité.

A lui tout seul, cet acte posé mérite encouragements, soutien et respect.

4. Le CLC lance un appel à tous les magistrats de notre pays à suivre cet exemple afin que notre justice soit totalement restaurée. Il les encourage à poursuivre les autres procédures qui ont subi des tentatives d'étouffement au niveau des parquets, sans céder aux intimidations et aux pressions de quelque nature que ce soit. Il s'agit, entre autres, des procédures portant sur des présomptions des dissipations des sommes importantes, comme le cas des deux cent millions de dollars de la Gecamines et d'autres faits graves ayant, dans un passé récent, bénéficié d'une indulgence coupable de la justice.



5. Le CLC rappelle que notre peuple attend surtout que les biens détournés puissent lui être restitués, car plus que jamais il a besoin de rassembler toutes ses ressources disponibles pour faire face à cette crise sanitaire d'une ampleur sans précédent qui venue renforcer cet état déplorable de précarité généralisée.
6. A l'ensemble de notre population, le CLC demande de demeurer vigilante et de ne pas céder à l'instrumentalisation de ceux qui cherchent à couvrir leurs turpitudes et leurs actes criminels derrière des interprétations trompeuses ou des considérations tribales, régionalistes et politiciennes.

Fait à Kinshasa le 9 avril 2020.

Pour le Comité Laïc de Coordination

Le Coordonnateur National

**Prof Isidore Ndaywel E Nziem**

